

## LE VENT DE LA REVOLTE SE LEVE AUSSI EN EUROPE !

Si au lendemain de la dernière guerre mondiale, la France et l'Allemagne ont su se donner les moyens de construire une protection sociale étendue à tous les citoyens, et y compris aux personnes dites handicapées, ce ne fut pas toujours le cas dans tous les autres pays européens, a fortiori à ceux qui firent partie du bloc des pays de l'Est.

En revanche, il faut bien reconnaître que du point de vue de l'intégration des personnes dites handicapées physiques dans tous les compartiments de la société, les pays d'Europe du Nord ont globalement une longueur d'avance sur les pays d'Europe du Sud.

Mais, magie de l'Europe, au sens où les citoyens européens veulent une Europe sociale, porteuse de progrès pour tous, l'ensemble de ces différences de situation et de traitement, grâce à la constitution du Forum européen des personnes handicapées a été mieux appréhendé par les personnes et leurs organisations et partant, a permis à chacune des entités nationales de se renforcer vis-à-vis de son propre gouvernement.

Aujourd'hui, à la veille des élections européennes dont l'enjeu est fondamental puisqu'il s'agit tout simplement d'y envoyer des députés qui veulent appliquer le Traité de Lisbonne qui permettra l'application d'une politique libérale remettant en cause ici ou là tous les acquis sociaux obtenus au cours de ces dernières décennies ou d'y envoyer des députés qui, respectant les peuples qui ont voté non au projet de constitution européenne lorsqu'ils ont été consultés par référendum, remettront en cause le Traité de Lisbonne non encore acceptée par tous afin de permettre au contraire le développement d'une Europe sociale, **50 millions de citoyens handicapés** affirment ci-dessous leurs exigences.



José Manuel Barroso, Président de la Commission Européenne :  
un Président de plus en plus contesté

### **MANIFESTE DES ELECTIONS EUROPEENNES 2009 " RIEN POUR LES PERSONNES HANDICAPEES SANS LESPERSONNES HANDICAPEES "**

**TOP 10 de nos priorités  
pour que la discrimination des personnes handicapées  
devienne de l'histoire ancienne**

Nous, plus de 50 millions de citoyens handicapés dans l'Union européenne, forts du soutien du **European Disability Forum**, nous qui représentons 1 famille sur 4 avec une personne handicapée et 15 % de votre électorat, nous vous lançons un appel à vous qui êtes candidats aux élections parlementaires européennes 2009 afin que vous preniez l'engagement de tenir compte de nos revendications dans votre campagne politique ainsi que dans votre future fonction d'eurodéputé.

Tous les citoyens européens seront invités à prendre part aux élections parlementaires européennes, le processus de démocratie directe le plus important dans l'Union européenne, qui se dérouleront au mois de juin 2009. Il s'agit d'une opportunité unique pour les futurs eurodéputés de prendre un engagement fort en faveur de changements concrets afin que les citoyens handicapés puissent jouir pleinement de leurs droits civils, sociaux, économiques et politiques.

## LE VENT DE LA REVOLTE SE LEVE AUSSI EN EUROPE !

“Nous, les citoyens handicapés, nous souhaitons participer à la construction d’une Union européenne pour les citoyens. Nous demandons dès lors que nos droits et besoins soient pris en considération dans les domaines suivants :

1. le droit de jouir de l’égalité d’accès pour voter et participer aux campagnes électorales ;
2. un Parlement européen pour tous ;
3. une ratification rapide et la mise en oeuvre de la Convention de l’ONU relative aux droits des personnes handicapées ;
4. un Pacte général du handicap qui ébauche des buts et des objectifs à l’échelon de l’UE ;
5. le droit de participer au processus décisionnel de l’Union européenne et une intégration globale du handicap dans l’ensemble des politiques nationales et européennes ;
6. le droit à l’égalité d’accès et l’égalité des chances en matière d’éducation ;
7. le droit à l’égalité de traitement en matière d’emploi ;
8. le droit à la protection sociale, à la sécurité sociale et à un revenu décent ;
9. le droit à une vie indépendante au sein de la communauté et à poser nos propres choix de vie ;
10. le droit d’accès aux biens, aux services, aux transports publics, aux infrastructures publiques, aux outils de communication et d’information.”

### QUE SAVEZ-VOUS DE LA SITUATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS L’UNION EUROPEENNE ?

- Les personnes handicapées ne constituent pas une petite minorité : nous sommes plus de 50 millions de citoyens handicapés et nous représentons 15% de la population de l’UE.
- Une famille sur quatre compte en son sein un membre handicapé.
- Nous sommes deux fois moins susceptibles de fréquenter l’enseignement du troisième cycle par comparaison aux personnes non handicapées.
- De nombreux enfants handicapés ne bénéficient pas de l’égalité des chances en matière d’accès à l’éducation.
- Notre source de revenu est peu susceptible de prendre la forme d’un salaire, mais plutôt d’une allocation légale. Par ailleurs, notre salaire est généralement nettement inférieur à celui des personnes non handicapées.
- Nous connaissons non seulement un taux de chômage deux fois plus élevé que les personnes non handicapées selon les statistiques du marché de l’emploi, mais des milliers d’entre nous sont également exclues du marché de l’emploi et donc de ces statistiques.
- Nous vivons dans un environnement inaccessible, malgré le fait que nous représentons, conjointement avec d’autres personnes à mobilité réduite temporaire, 40 % de la population.
- Parmi les personnes handicapées, une personne sur deux n’a jamais participé à une activité culturelle, sportive ou récréative et n’a jamais eu accès aux théâtres, aux cinémas, aux concerts, aux bars, aux restaurants et aux bibliothèques.
- Nous sommes confrontés à l’isolement et aux préjugés.
- Plus de 200.000 personnes handicapées sont contraintes de vivre dans des institutions fermées, sans avoir le droit de poser des choix de vie et privées de leurs droits les plus fondamentaux.
- La libre circulation des personnes dans l’Union européenne n’est pour nous qu’un idéal car la plupart du temps des obstacles nous empêchent de quitter nos maisons.
- Plus de 1.300.000 citoyens européens ont soutenu la campagne *1million4disability* en faveur de mesures législatives européennes pour faire de la discrimination de l’histoire ancienne.

**Le Forum européen des personnes handicapées (FEPH)** est la plateforme européenne qui représente les intérêts de 50 millions de citoyens handicapés au sein de l'Union européenne. Les organisations membres du FEPH incluent les plateformes nationales des personnes handicapées de tous les Etats membres de l'UE et de l'Espace Economique Européen, ainsi que les ONG européennes représentant les différents types de handicap. La mission du FEPH est de garantir le respect total des droits fondamentaux et humains des personnes handicapées par le biais d'une implication active dans le développement et l'application des politiques européennes.

Forum européen des personnes handicapées,  
Rue du Commerce 39-41, B – 1000 Bruxelles,  
Tel : +32/2/282.46.00, Fax : +32/2/282.46.09,  
E-mail : [secretariat@edffeph.org](mailto:secretariat@edffeph.org)  
Website : <http://www.edf-feph.org>



Yannis Yarakastanis,  
Président du FEPH

Contactez directement les plateformes nationales and organisations européennes des personnes handicapées